

# communiqué DE PRESSE

Mardi  
29 septembre  
2015

## Signature de la charte des clubs sportifs éco-responsables

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie compte 700 clubs sportifs où plus de 70 000 licenciés sont inscrits et produisent de nombreux déchets. Dans le cadre de son programme de réduction des déchets et de son plan local d'éducation à l'environnement (PLEE), la Métropole Rouen Normandie met en place avec 7 clubs sportifs, une charte pédagogique en faveur du développement durable. L'éco-sport est en marche !

L'engagement de ces clubs fait suite à une phase d'expérimentation de 18 mois menée auprès de quatre clubs sportifs (Football Club de Rouen, ALCL Rugby Club, SPO Rouen et l'Elan Gymnique Rouennais) pour lesquels les actions et retours se sont avérés positifs et concluants. La Métropole a donc décidé de lancer un appel à projet.



Les 7 clubs lauréats retenus et signataires de la charte éco-responsable sont les suivants :

1. Rouen Floorball
2. Stade Rouennais Rugby
3. RCC Tennis (Caudebec Les Elbeuf)
4. Canoë-Kayak de Belbeuf
5. ALCL Rugby Club (Grand Quevilly)
6. USQ Football (Le Petit Quevilly)
7. La Sottevillaise (Sotteville-lès-Rouen)

Pour signifier leur engagement dans cette démarche, la Métropole Rouen Normandie a distribué plus de 2 500 gourdes issues de plastique recyclé. Elles ont été remises à tous les licenciés des 7 clubs sportifs participants.



## communiqué DE PRESSE

### En signant la charte éco-responsable les clubs sportifs s'engagent à :

1. Promouvoir la réduction des déchets auprès de tous les acteurs des clubs sportifs
2. Mettre en œuvre des actions de réduction des déchets et de tri au sein des clubs
3. Rendre les licenciés acteurs de la réduction de leurs déchets
4. Réduire la production de déchets
5. Augmenter les performances de tri au sein des clubs
6. Améliorer la qualité du tri
7. Favoriser la solidarité entre les licenciés
8. Mettre en place des éco-manifestations réalisées par les clubs

Depuis le mois de mars 2015 la Métropole Rouen Normandie a lancé une phase de diagnostic auprès des clubs dans le but de connaître leurs pratiques et leur gestion des déchets grâce à des suivis de collecte. Depuis juin 2015 la Métropole a également débuté sa phase d'accompagnement avec la mise en place :

- D'une communication adéquate pour valoriser de meilleures pratiques (affichage, guide de tri etc.)
- De formations délivrées à tous les éducateurs sportifs.
- D'un suivi pour chacun des clubs qui sera effectué tous les mois pendant un an afin de s'assurer du bon fonctionnement des actions.

La Métropole aide également les clubs sportifs dans l'organisation d'événements écoresponsables comme par exemple le spectacle de fin d'année 2014 de l'Elan Gymnique Rouennais.



Le Football Club de Rouen (FCR) et l'Elan Gymnique Rouennais (EGR) qui ont participé à la phase d'expérimentation se sont vus remettre un diplôme les gratifiant pour l'exemplarité et la réussite de leurs démarches écoresponsables.

Pour le FCR :

Réduction de 78% des déchets  
Augmentation des papiers et emballages triés + 5 700%

Pour l'EGR :

Réduction de 60% des déchets  
Augmentation des papiers et emballages triés + 240%